



CONNAÎTRE LES FONDAMENTAUX DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI) – SSI02

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et ICPE)

Les Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) sont définis par les normes NF S 61-931 et suivantes et ils doivent répondre à de multiples réglementations : Code du travail, Code de la construction et de l'habitation (Établissements Recevant du Public), Code de l'environnement (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement), etc. Deux journées de formation permettent de comprendre les fondamentaux des systèmes de sécurité incendie.



PROGRAMME

Le contexte normatif et réglementaire

- Organisation générale de la réglementation
- Le Code du travail
- Le Code de la construction et de l'habitation
- Le Code de l'environnement
- Les normes NF S 61-931 et suivantes

Les équipements d'alarme

- Les différents équipements d'alarme
- Alarme restreinte, alarme générale sélective, alarme générale

Les systèmes de sécurité incendie

- Définition d'un SSI
- Les critères de choix
- Les différentes fonctions du SSI
- Les catégories de SSI
- Accessibilité et implantation
- Les organes du SSI de catégorie A
- Les technologies de détection automatique d'incendie
- Les différents niveaux de surveillance

Les exigences par type d'établissement en matière de SSI

- Les ERP, les ERT et les ICPE



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'architecture d'un SSI
- Appliquer les multiples réglementations applicables en matière de SSI
- Connaître les fonctions d'un SSI (détection, évacuation, désenfumage, compartimentage, etc.)
- Connaître le rôle et les missions du coordonnateur SSI
- Piloter l'exploitation, la maintenance et le suivi du dossier d'identité d'un SSI
- Mettre en pratique dans une étude de cas



PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés
 Les architectes
 Les bureaux d'études
 Les services techniques
 Les responsables sécurité



DURÉE

2 journées de formation

Les règles d'exploitation et de maintenance

- Exigences réglementaires et normatives

La coordination SSI

- La mission du coordonnateur SSI
- Les phases : conception, réalisation et réception
- Le dossier d'identité du SSI

Études de cas

- Étude de cas concret portant sur un SSI de catégorie A

Pour tout renseignements
contactez le **04 86 80 19 60**
ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée

Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	590 € HT
Inter	2 jours	950 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel

Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	750 € HT
Inter	2 jours	1100 € HT
Inter	3 jours	1 650 € HT
Intra	sur demande	

33
formations

469
personnes formées
en 2023

8,7/10
de satisfaction
en 2023